

CONVENTION CLARTÉ

Juillet 2026

ENTREPRISES • PROFESSIONNELS
AGRICULTEURS • ASSOCIATIONS

VOTRE BANQUE AU QUOTIDIEN

Recueil des prix des principaux produits et services.



Crédit  Mutuel

LE CRÉDIT MUTUEL OCÉAN S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS

Au Crédit Mutuel Océan, nous tenons à vous offrir une information claire et transparente sur nos tarifs.

C'est pourquoi nous vous adressons cette brochure appelée Convention Clarté. Elle reprend les conditions « standard » applicables à partir du 1^{er} juillet 2026, aux produits et services souscrits ou en gestion « à la carte » hors conditions préférentielles liées à votre offre groupée de services. Elle est disponible tout au long de l'année dans votre agence ou consultable sur www.cmocean.fr.

LA BANQUE QUI CHOISIT DE RESTER **LA**

Dans un souci de toujours mieux vous accompagner, nous faisons le choix de rester au plus près de vous en maintenant nos agences sur le territoire. Et, pour améliorer continuellement la qualité de nos services, votre conseiller est au plus près de vous pour répondre à vos besoins et à vos projets.

Être là, signifie faire le choix de la proximité et de l'humain à votre service.

Nous vous encourageons à le contacter pour toute question.

LA CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la Convention de Compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôt :

- les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture ;
- les produits et services liés à ce compte et dont vous bénéficiez ;
- les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Agence ou sur notre site Internet www.cmocean.fr.

PRIX ET TVA

Les prestations ne comportant pas la mention HT ou TTC ne sont pas soumises à TVA dont le taux est de 20% au jour de la publication. Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable. Nos conditions tarifaires sont consultables sur notre site www.cmocean.fr et dans nos Agences. Le prix des abonnements et des frais d'utilisation des services de la banque à distance, ainsi que celui des opérations réalisées par la banque à distance sont hors coût du fournisseur d'accès Internet ou hors coût opérateur. Le taux de change des opérations en devise inclut la marge commerciale du Crédit Mutuel. Les tarifs présentés dans ce dépliant sont par opération, hors offre groupée de services (package), hors promotion ou tarif spécifique (sauf indication contraire).

DATES DE VALEUR

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans votre Agence ou sur notre site Internet www.cmocean.fr.

LÉGENDE

Ces pictogrammes signifient que le produit ou service est gratuit ou accessible à prix avantageux dans le cadre de l'offre groupée, Eurocompte Pro/Agri Essentiel (offre non commercialisée pour les associations, hors associations gestionnaires) et ses modules.

 Eurocompte Pro/Agri Essentiel et ses modules :

 Confort

 Sérénité

 Crédit

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	4
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en Agence	
Prestations diverses	
Arrêté de compte	
BANQUE À DISTANCE	5
CMUT Direct Pro	
E-Factures (factures électroniques)	
Télétransmission	
Hub Business Solutions (HBS)	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	7
Cartes	
Monétique	
Virements	
Prélèvements SEPA SDD CORE / SDD B2B	
Chèques	
Effets et billets	
Contrôle de coordonnées bancaires	
Recouvrement de vos créances	
OPÉRATIONS INTERNATIONALES	13
Décaissement - Import	
Encaissement - Export	
Autres opérations à l'international	
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	14
Eurocompte Pro/Agri Essentiel	
Avantage auto entrepreneur	
Connect Auto Entrepreneur	
Eurocompte Pro/Agri	
Services Bancaires de Base (SBB)	
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	17
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	18
Autorisation de découvert	
Enveloppe de crédit amortissable pré-accordée	
Crédits d'investissement	
Assurance des emprunteurs	
Garanties sur crédits	
Opérations sur crédits	
Engagements par signature	
Mobilisation du poste client	
Crédit Bail Mobilier / Location Longue Durée (LLD)	
Crédit Bail Immobilier	
Promotion Immobilière - Aménageurs - Marchands de Biens	
Solution de financement pour mes clients	
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	20
Placements financiers	
SERVICES SPÉCIALISÉS	20
TÉLÉPHONIE ET BOX	20
INGÉNIERIE SOCIALE	21
Épargne salariale	
Passif social	
Retraite collective	
Titres Restaurant dématérialisés	
OFFRE TÉLÉPÉAGE	21
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	21
ASSOCIATIONS	21
Comptes chèques et services	
Banque à distance	
Offre monétique Association	
Offres groupées de services : Eurocompte Asso	
Offres groupées de services : Eurocompte Pro/Agri Essentiel	
RÉSOLUDRE UN LITIGE	23

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

• **Ouverture de compte** **GRATUIT**

• **Clôture de compte** **GRATUIT**

RELEVÉS DE COMPTE

	Postal	Par internet
--	--------	--------------

• Envoi de relevés de compte

• 1 ^{er} relevé du mois	GRATUIT	
----------------------------------	----------------	--

• Relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse)	1,25 €	GRATUIT
---	--------	----------------

• **Duplicata d'un relevé de compte** 5,45 €

• Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF)

• Min. de perception (soit 272 lignes max)	5,45 €
--	--------

• La ligne supplémentaire par opération	0,02 €
---	--------

TENUE DE COMPTE

• **Tenue de compte** À partir de 11,25 €⁽¹⁾ /mois
Par compte en euro ou en devise.

• **Délivrance de RIB** **GRATUIT**

• **Frais de tenue de compte inactif** (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier) 30,00 €⁽²⁾ /an

SERVICES EN AGENCE

• **Versement d'espèces** **GRATUIT**⁽³⁾

• **Versement d'espèces « grands remettants »** Nous consulter

• **Frais de recherche documents sur opération**
selon origine et antériorité De 8,58 € HT à 42,92 € HT

PRESTATIONS DIVERSES

• **Meuble monnaie** (en Agence) **GRATUIT**

• **Délivrance de lettres-chèques** Sur devis

• **Délivrance d'une attestation** 6,38 € HT

• **Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes** 98,35 € HT

• **Actualisation du dossier administratif et juridique** À partir de 200,00 € /an

• **Frais de location de coffre-fort** (assurance 40 000,00 € comprise) Selon volume À partir de 74,42 € HT /an

(1) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,80 € par mois. (2) Dans la limite du solde créditeur du compte. (3) Sauf nécessité d'un traitement spécifique (non-respect des consignes de conditionnement, erreur du montant annoncé...).

ARRÊTÉ DE COMPTE

• **Intérêts débiteurs**⁽¹⁾ Plafond du taux réglementaire⁽²⁾ diminué de 0,05 %

- TEG annuel découvert « non autorisé »

• Commissions

• De mouvement (ou de compte) ⁽³⁾	<input checked="" type="checkbox"/> De 0,061 % à 0,078 %
• De plus fort découvert ⁽⁴⁾	0,075 %
• De dépassement de découvert ⁽⁵⁾	0,30 %
• Fusion d'échelles d'intérêts (max. 106,20 €) Par compte et par arrêté.	8,85 €
• Édition d'échelles d'intérêts	<input checked="" type="checkbox"/> 10,80 €

(1) Les intérêts débiteurs sont calculés sur la base des « nombres » d'après la situation quotidienne des soldes en valeur selon la formule suivante : Capitaux « en valeur » x Nombre de jours x Taux / 360. (2) Le plafond du taux réglementaire est le taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie « découvert en compte pour les entreprises » tel qu'il est publié trimestriellement au Journal Officiel. (3) Calculées sur le cumul des mouvements débiteurs. (4) Calculées sur le plus fort découvert de chaque mois de la période (limitées à 50 % des intérêts débiteurs). (5) Calculées sur la différence entre le solde débiteur comptable le plus élevé de chaque mois de la période et l'autorisation.

BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT PRO

Abonnement mensuel au service de banque à distance⁽¹⁾, 4 niveaux

• CMUT Direct Pro ou CMUT Direct EI Consultation	GRATUIT ⁽²⁾
• CMUT Direct Pro ou CMUT Direct EI <ul style="list-style-type: none">• Consultation, gestion, virements internes et externes, titres	<input checked="" type="checkbox"/> 8,90 € HT
• CMUT Direct Pro Confort <ul style="list-style-type: none">• CMUT Direct Pro + listes de virements + transfert/validation de fichiers	<input checked="" type="checkbox"/> 11,35 € HT
• CMUT Direct Pro Sérénité <ul style="list-style-type: none">• CMUT Direct Pro Confort + remises de prélèvements + remises d'effets + e-cautions + import/export de bénéficiaires en autonomie.	<input checked="" type="checkbox"/> 17,45 € HT

OPTIONS

• Ouverture et paramétrage d'un espace personnel à des collaborateurs de l'entreprise	GRATUIT
• Accès aux comptes d'un tiers (par tiers)	<input checked="" type="checkbox"/> 2,00 € HT
• Espace secondaire d'une entité rattachée (BAD Multi-sociétés) <ul style="list-style-type: none">• Jusqu'à 10 entités (par entité)• Au-delà de 10 entités	1,00 € HT Nous consulter
• Base tiers (listes de comptes, bénéficiaires de virements ou tirés de LCR) <ul style="list-style-type: none">• Jusqu'à 100 comptes enregistrés• Au delà des 100 comptes enregistrés (par compte)• Minimum de perception	GRATUIT 0,005 € HT 5,00 € HT
• Base mandats créanciers (mandats de remises de prélèvements) <ul style="list-style-type: none">• Jusqu'à 100 mandats• Au delà de 100 mandats	GRATUIT Nous consulter
• Service de suivi des virements internationaux Swift GPI (Global Payment Innovation)	5,00 € HT

(1) Via Internet depuis un ordinateur ou l'application mobile Crédit Mutuel. Hors coût d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet. (2) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00 € HT par mois.

<ul style="list-style-type: none"> • Top Infos⁽¹⁾ • Abonnement offrant 10 alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail 	<input checked="" type="checkbox"/> 1,42 € HT
--	---

<ul style="list-style-type: none"> • Alerte supplémentaire 	0,21 € HT /alerte
---	-------------------

SÉCURISATION RENFORCÉE DE VOS OPÉRATIONS⁽¹⁾

• Confirmation mobile⁽²⁾	GRATUIT
--	----------------

• Safetrans

<ul style="list-style-type: none"> • Lecteur de carte⁽³⁾ 	<input checked="" type="checkbox"/> 30,00 € HT par an
--	---

• Carte Safetrans	GRATUIT
-------------------	----------------

• Licence DIGIPASS (par licence)	24,17 € HT
---	------------

• Service IBAN virtuels	Nous consulter
--------------------------------	----------------

(1) Sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct Pro ou EI. (2) Sous réserve du téléchargement de l'application mobile gratuite Crédit Mutuel. (3) Le lecteur peut être partagé par plusieurs utilisateurs au sein d'une même structure.

E-FACTURES (FACTURES ÉLECTRONIQUES)

• Réception et gestion des factures fournisseurs (achats)	Nous consulter
--	----------------

• Émission de devis et de factures clients (ventes)
--

• Échanges avec le portail Chorus Pro (marchés publics)
--

TÉLÉTRANSMISSION

• Mise en place ou modification d'un contrat	180,00 € HT /opération
---	------------------------

• Services de télétransmission (Abonnement mensuel)
--

• TWEB (Transfert de fichiers par Internet)	11,00 € HT
---	------------

• Protocole EBICS T (Transport)	
• Jusqu'à 50 comptes	48,50 € HT
• Au-delà de 50 comptes	Nous consulter

• Protocole EBICS TS (Transport et Signature)	
• Jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	60,70 € HT
• Au-delà de 5 signataires ou 50 comptes	Nous consulter

• Facturation des fichiers d'opérations bancaires transmis à la banque

• Remises de fichiers (transfert et validation)	GRATUIT
---	----------------

• Facturation des fichiers récupérés

• Formats standards (par ligne récupérée)	<input checked="" type="checkbox"/> 0,06 € HT
---	---

• Format PDF	Nous consulter
--------------	----------------

HUB BUSINESS SOLUTIONS (HBS)

Suite logicielle fournie par Euro-Information Epithète filiale du Crédit Mutuel, accès en mode SaaS (software as a Service), hébergement en France (cloud privatif Euro-Information).

• HBS Communication Bancaire (Abonnement mensuel)
--

• Mono-banque	10,00 € HT
---------------	------------

• Multi-banques	À partir de 40,00 € HT
-----------------	------------------------

• HBS Opérations Bancaires (Abonnement mensuel)
--

• Virements, prélèvements, Lettre de change (LCR)	À partir de 10,00 € HT
---	------------------------

• HBS Gestion de Trésorerie (Abonnement mensuel)	À partir de 15,00 € HT
---	------------------------

• HBS e-factures	Nous consulter
• HBS e-mandats	Nous consulter
• HBS notes de frais	Nous consulter

Pour plus de détail, une fiche tarifaire est disponible auprès de votre Conseiller.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Tarifs annuels, hors offre groupée de services (package), hors promotion, tarif spécifique ou indication contraire.

• Carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)	
• CB Mastercard Professionnel ⁽¹⁾	41,80 €
• CB Mastercard Business ou CB Visa Business	<input checked="" type="checkbox"/> 56,40 €
• CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business	<input checked="" type="checkbox"/> 148,50 €
• Visa Platinum Business	<input checked="" type="checkbox"/> 316,00 €
• CB Mastercard World Elite ⁽²⁾	<input checked="" type="checkbox"/> 312,00 €
• CB Visa Infinite ⁽²⁾	<input checked="" type="checkbox"/> 342,00 €
• Autres Cartes	
• Carte Automate Bancaire ⁽³⁾	<input checked="" type="checkbox"/> 11,40 €
• Carte de dépôt	<input checked="" type="checkbox"/> 11,40 €
• Carte Retrait Monnaie ⁽⁴⁾	<input checked="" type="checkbox"/> 11,40 €
• Paiement par carte (carte émise par la banque)	
• En France et dans la zone EEE ⁽⁵⁾	GRATUIT
• Hors zone EEE ⁽⁵⁾	2,10 € /paiement
• Retrait d'espèces par carte	
• DAB ⁽⁶⁾ Crédit Mutuel ou CIC ou Cash Services	GRATUIT
• DAB ⁽⁶⁾ des autres banques en France, dans la zone EEE ⁽⁵⁾ et banque Desjardins au Canada	GRATUIT⁽⁷⁾
• DAB ⁽⁶⁾ des autres banques hors zone EEE ⁽⁵⁾	6,30 € /retrait
• Gestion des cartes	
• Supplément pour cartes Certizen ⁽⁸⁾	12,00 €
• Service Payweb Card ⁽⁹⁾ (numéros virtuels de carte de paiement)	GRATUIT
• Service DIGIPIN ⁽⁹⁾ (consultation du code de la carte de paiement)	GRATUIT
• Frais de refabrication d'une carte	<input checked="" type="checkbox"/> 13,10 €
• Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel ⁽¹⁰⁾ (en urgence)	<input checked="" type="checkbox"/> Nous consulter
• Réédition d'un code confidentiel	<input checked="" type="checkbox"/> 6,65 €
• Envoi d'une carte en recommandé avec AR	Frais postaux en vigueur

(1) Disponible uniquement en débit immédiat. (2) Ce produit n'est plus commercialisé. (3) Carte utilisable pour les dépôts et les retraits. (4) Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie. (5) EEE, Espace Economique Européen : voir liste des pays p.12. (6) DAB, Distributeur Automatique de Billets. (7) Hors frais applicables par la banque étrangère. (8) Carte disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures d'un cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte). (9) Utilisation sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct Pro ou El et d'une carte bancaire éligible au service. (10) Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique.

MONÉTIQUE

SOLUTIONS D'ACCEPTATION⁽¹⁾

Le Crédit Mutuel vous propose une large gamme de produits et services vous permettant :

- > de trouver l'équipement adapté (Terminaux de Paiement Électronique (TPE) fixe et mobile. conventionnel ou Android) intégrant :
 - la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
 - la location mensuelle et l'assistance téléphonique
 - les dépannages sur site (pièces, main-d'œuvre et déplacements)
- > de faciliter les paiements de vos clients (Cofidis Smart...)
- > d'encaisser des opérations sur internet (Monético Online)
- > d'encaisser via smartphone (Tap to Pay Android)

(1) Prestations proposées par Euro-Information, fournisseur de matériels et/ou maintenance.

• **Tarif selon type d'équipement** Nous consulter

• **Offre spécifique aux professions de santé**
Location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...) Nous consulter

COMMISSIONS MONÉTIQUES

• **Commissions sur encaissement des paiements par carte** Nous consulter

• **Forfait mensuel « petits redevables »** 8,00 € HT /mois
(moins de 1 000 € de flux mensuels)

• **Option « petits montants »** (transactions de moins de 15 €) Nous consulter

• Frais par impayé carte

- Impayé niveau 1 (Réseau CB) 5,00 €
- Impayé niveau 2 (Autres réseaux) 20,00 €

VIREMENTS

• Virement ordinaire SEPA⁽¹⁾ (SCT - SEPA Credit Transfer)

- Virement unitaire occasionnel (standard ou instantané)

	En Agence	Par internet ⁽²⁾
• Émission entre vos comptes Crédit Mutuel Océan	GRATUIT	
• Émission vers un autre destinataire	4,00 €	GRATUIT
• Réception d'un virement	GRATUIT	

- Virement émis sur liste/multiple ou télétransmis (standard ou instantané)

	Par Internet ou Télétransmis
• Entre vos comptes Crédit Mutuel Océan	GRATUIT
• Vers un autre destinataire	<input checked="" type="checkbox"/> 0,16 €

• Virement permanent SEPA⁽¹⁾

	En Agence	Par internet ⁽²⁾
• Frais de mise en place (standard ou instantané)	<input checked="" type="checkbox"/> 12,00 €	GRATUIT
• Frais de modification	8,15 €	GRATUIT
• Frais par virement	GRATUIT	

	En Agence	Par internet ⁽²⁾
• Virement de trésorerie en euro à destination de la zone SEPA (dont France)	7,55 €	<input checked="" type="checkbox"/> 3,55 €
• Virement de trésorerie en euro à destination d'un pays hors zone SEPA	Voir p. 13 Opérations internationales	
• Virement réglementé émis (redevance, TVA, URSSAF...)	7,55 €	<input checked="" type="checkbox"/> 3,55 €
• Option Express⁽³⁾	1,13 €	
• Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire⁽⁴⁾	8,15 €	
• Demande de retour de fonds (recall ⁽⁵⁾)	27,15 €	

(1) Zone SEPA : voir p. 12. (2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct et hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet. (3) Supplément en cas de dépassement de l'heure limite, concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France. (4) Ces frais s'appliquent également pour le non SEPA. (5) Demande de retour de fonds à la suite d'un virement SEPA émis.

PRÉLÈVEMENTS SEPA⁽¹⁾ SDD⁽²⁾ CORE / SDD B2B

• Encaissement (remises de prélèvements)	
• Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France	<input checked="" type="checkbox"/> 40,00 €
• Prélèvement (SDD Core ou SDD B2B)	<input checked="" type="checkbox"/> 0,30 € ⁽³⁾
• Retours impayés	
• Motif sans provision	GRATUIT
• Autre motif	6,15 €
• Décaissement (prélèvements domiciliés)	
• Mandat de Prélèvement	
• Frais de mise en place	GRATUIT
• Frais par prélèvement	GRATUIT
• Modalité de gestion du mandat	
• Paiement sauf désaccord	GRATUIT
• Paiement avec accord préalable	Nous consulter

• **Gestion des mandats de prélèvement**

	En agence	Par internet ⁽⁴⁾
• Mandat de prélèvement SEPA		
• Opposition	17,45 €	<input checked="" type="checkbox"/> 15,10 €
• Révocation	17,45 €	
• Inscription d'un compte au service des créanciers autorisés	15,20 €	<input checked="" type="checkbox"/> 12,20 €
• Ajout d'un créancier (par ajout)	5,00 €	GRATUIT
• Interdiction d'un créancier	15,20 €	<input checked="" type="checkbox"/> 12,20 €
• Mandat de prélèvement SDD B2B		
• Frais d'enregistrement	12,00 €	<input checked="" type="checkbox"/> 10,00 €
• Frais de validation	12,00 €	<input checked="" type="checkbox"/> 10,00 €

(1) Zone SEPA : voir p. 12. (2) SDD : SEPA Direct Débit. (3) Tarif applicable également pour la télétransmission de prélèvement. (4) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct et hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet.

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier/carnet de bordereaux de remises (par envoi)		
• En courrier simple (envoi non sécurisé)		GRATUIT
• En lettre suivie premium/recommandé AR premium		Frais postaux en vigueur
• Supplément par commande en Agence		2,55 €
Frais de destruction de chéquier/carnet de bordereaux de remises (par chéquier ou par carnet)		5,40 €
Frais d'émission d'un chèque de banque		<input checked="" type="checkbox"/> 15,20 €
Frais de recherche et copie de chèques (max. 66,10 € HT)		6,61 € HT par chèque
	En Agence	Par internet⁽¹⁾
Frais d'opposition par l'émetteur (en cas de perte ou de vol)		
• D'un chèque	17,30 € ⁽²⁾	<input checked="" type="checkbox"/> 12,30 € ⁽²⁾
• D'un chéquier	34,60 € ⁽²⁾	<input checked="" type="checkbox"/> 29,60 € ⁽²⁾
Chèque en euro payable en France		
• Remise de chèques ⁽³⁾ (par chèque)		GRATUIT
• Remise de chèques « grands remettants »		Nous consulter
• Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé		
• Motif sans provision		GRATUIT
• Autre motif		5,90 €
Demande avis de sort (chèque France)		8,30 €
Compensation électronique des chèques		
• Échange image chèques		Nous consulter

(1) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct, hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet. (2) GRATUIT pour les détenteurs d'un SECUR PRO ou d'un ASSUR CARTE PRO. (3) En Agence (via un automate de dépôt), ou sur un automate Crédit Mutuel ou CIC ou Cash Services.



EFFETS ET BILLETS

• Remises Effets (LCR - BOR) : Encaissement, Escompte

• Commission de services (par effet)	
• Sur papier	5,95 €
• Sur liste fichier télétransmis ou par Internet	0,30 €
• Majoration commission de services (effet ≤ 200,00 €)	1,15 €
• Intérêts d'escompte	Nous consulter
• Montant min. d'intérêts sur escompte commercial	7,35 €
• Commission d'incidents (acceptation, réclamation...)	8,40 €
• Commission d'impayés	9,05 €

• Effets domiciliés (LCR - BOR)

• Règlement d'effets	GRATUIT
• Envoi d'un relevé de lettre de change	
• Sur papier	2,40 €
• Sur support dématérialisé	GRATUIT
• Incidents / Rejets	Max. 18,05€
• BILLETS financiers	Nous consulter

CONTRÔLE DE COORDONNÉES BANCAIRES

SEPAmail Diamond, service de contrôle de cohérence du titulaire et d'un IBAN pour un compte domicilié auprès d'une banque française.

• Via CMUT Direct Pro

• Demande d'attribution d'un identifiant créancier à SEPAmail (ICQX)	40,00 € HT
• Contrôle de coordonnées bancaires, par contrôle	
• Contrôle en différé	0,80 € HT
• Contrôle en temps réel	0,90 € HT
• En télétransmission (HBS, EBICS ou TWEB)	Nous consulter

RECOUVREMENT DE VOS CRÉANCES

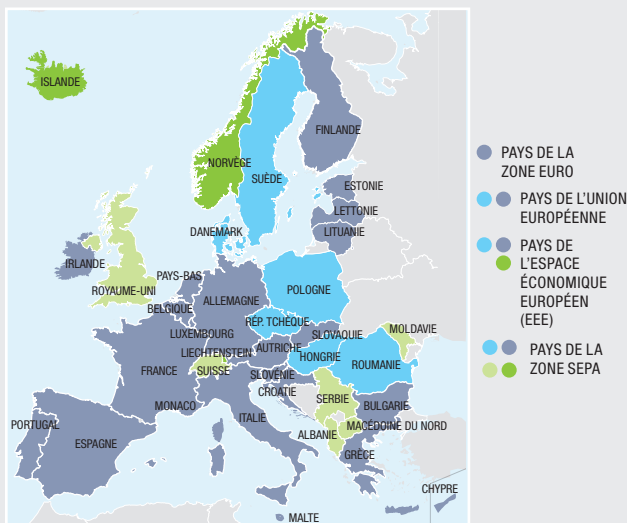
Crédit Mutuel Recouvrement intervient auprès de vos clients lors de délais de paiement non respectés ou d'impayés.

• Abonnement	GRATUIT
• Honoraires en fonction des sommes recouvrées	Nous consulter

LA ZONE SEPA ET L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN (EEE)

À titre indicatif, situation au 01-03-2026.

La zone SEPA est constituée de 41 pays (les 27 pays de l'Union Européenne + 3 pays de l'Espace économique européen (EEE) + 11 pays hors EEE auxquels le champ d'application géographique a été étendu).



SEPA (Single Euro Payments Area) : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Cité du Vatican, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (y compris Gibraltar, Jersey, Guernesey, Ile de Man), San-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

i

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit une harmonisation des moyens de paiement (en euro) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euro, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option «SHA»), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

La seconde Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais «SHARE», tous les ordres émis et reçus avec option «BEN» (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou «OUR» (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option «SHARE»⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾.

(1) Sauf pour la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, San-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican. (2) Frais SHARE : voir les autres options renvoi (3 page 11). (3) Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 8).

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Les moyens de paiement internationaux couvrent :

- Les virements hors zone SEPA (voir carte page 12), quelle que soit la devise,
- Les virements au sein de la zone SEPA (voir carte page 12) dans une devise autre que l'euro,
- Les autres opérations non domestiques.

Il existe 3 options d'imputation de frais liés aux transferts internationaux :

- « OUR » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement : ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- « SHA » (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. « SHA » est l'option retenue par défaut.
- « BEN » (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Si le virement a été émis avec option « SHARE » ou « BEN », le montant crédité peut être différent du nominal*.

* Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (voir page 5).

DÉCAISSEMENT - IMPORT

• Émission de virements ordinaires SEPA⁽¹⁾ (SCT - SEPA Credit Transfer)	Voir p. 8
• Émission d'un virement non SEPA⁽¹⁾ en euro ou en devise⁽²⁾	
• Frais pour ordre passé en Agence (par virement)	4,00 €
• Commission de transfert (min. 19,70 €)	0,10 %
• Émission de chèques ou effets libres émis en euro ou en devise⁽²⁾⁽³⁾	
• Commission de transfert (min. 35,30 € - max. 137,20 €)	0,15 %
• Remises documentaires ou Avances en devises	Nous consulter
• Crédits documentaires import ou Lettres Stand-by	Nous consulter
• Divers	
• Commission de change (min. 11,90 €)	0,05 %
• Avis d'opération papier	7,75 €
• Frais par virement émis incomplet (coordonnées bancaires du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	21,25 €
• Options frais OUR, sur demande expresse du donneur d'ordre (tous les frais du Crédit Mutuel Océan, de la banque du bénéficiaire et des correspondants éventuels, sont à la charge du donneur d'ordre)	Selon frais réels

(1) Le virement et le prélèvement SEPA doivent respecter les conditions suivantes : être libellés en euro, être réalisés au sein de la zone SEPA, être non urgents, être non express, permettre un traitement automatisé grâce aux BIC et IBAN du bénéficiaire et être obligatoirement en frais partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire (SHARE ou SHA). (2) Commission de change en sus : 0,05 % (min. 11,90 €). (3) Payable en France ou à l'Étranger.

ENCAISSEMENT - EXPORT

• Réception de virements ordinaires SEPA ⁽¹⁾ (SCT - SEPA Credit Transfer)	
• Commission de rapatriement	GRATUIT
• Réception Virement non SEPA en euro ou en devise ⁽²⁾⁽³⁾	
• Commission de rapatriement	<input checked="" type="checkbox"/> 14,45 €
• Remise de chèques étrangers en euro ou en devise ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	
• Commission d'encaissement Sauf Bonne Fin (SBF) ou Crédit Après Encaissement (CAE) (min. 21,60 € - max. 139,70 €)	0,10 % ⁽²⁾
• Commission supplémentaire pour CAE	12,60 €
• Remise d'effets étrangers en euro ou en devise ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	
• Commission d'encaissement (min. 34,80 € - max. 241,75 €)	0,10 %
• Remises documentaires ou Avances en devises	Nous consulter
• Crédits documentaires export ou Lettres Stand-by	Nous consulter
• Divers	
• Commission de change (min. 11,90 €)	0,05 %
• Préavis	7,75 €
• Frais par virement reçu incomplet (coordonnées bancaires du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	21,25 €
• Demande d'avis de sort sur chèque ou effet étranger	25,35 €
• Commission d'impayé sur chèque ou effet étranger	29,70 € ⁽⁵⁾

AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

• Frais d'analyse SFI & pays équivalents (max. 400 € HT)	A partir de 50,00 € HT ⁽⁶⁾
• Achats ou ventes de devises au comptant ou à terme	Nous consulter
• Avances et placements en devise	Nous consulter

(1) Voir zone SEPA page 12 et définition d'un virement SEPA renvoi⁽¹⁾ page 13. (2) Commission de change en sus : 0,50 % (min. 11,90 €). (3) Plus frais éventuels réclamés par le correspondant. (4) Payable en France ou à l'étranger. (5) Plus frais de banques étrangères. (6) Selon le pays et la documentation du risque

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL

La cotisation mensuelle de l'offre groupée de services Eurocompte Pro/Agri Essentiel (support dématérialisé⁽¹⁾) comprend un ou plusieurs comptes chèques et varie selon les tranches des mouvements. Possibilité de souscrire à des options (cartes et assurances) et/ou modules complémentaires.

Cotisation de base

À partir de 18,10 €⁽²⁾

SERVICES INCLUS

- Duplicata d'un relevé de comptes
- Frais de tenue de compte
- Frais de recherche de documents sur opérations
- Commission de mouvement⁽³⁾ (ou de compte)
- Édition d'échelles d'intérêts
- CMUT Direct Pro ou CMUT Direct EI. Voir p.5
- Top Infos Abonnement pour 10 alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail. Voir p.6
- Premier lecteur de carte Safetrans

(1) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +0,80 € par mois. (2) Pour une tranche de mouvements annuels ≤ 30 K€. (3) Exclusivement pour les mouvements annuels compris entre 0 et 30 K€. Au-delà, forfait : nous consulter.

• **Cotisation Carte Automate Bancaire**

• **Cotisation Carte de dépôt et Carte de retrait monnaie**

• **Refabrication d'une carte** (dont en urgence)

• **Réédition du code confidentiel** (dont en urgence)

• **Mise en place ou modification de virement permanent**

• **Frais d'émission d'un chèque de banque** (1 par mois)

• **Frais d'opposition par l'émetteur d'un chèque ou d'un chéquier** (saisie sur Internet)

• **Décompte de prêt**

• **Autres avantages**

• Accès aux comptes d'un tiers (par tiers). Voir p.5	-30 %
• Opérations concernant la gestion des mandats de prélèvement (saisies sur Internet). Voir p.9	-50 %

OPTIONS (Majoration de la cotisation de l'Eurocompte Pro/Agri Essentiel)

• **Carte de débit** (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

• CB Mastercard Business ou CB Visa Business	4,15 €
• CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business	11,15 €
• Visa Platinum Business	24,15 €
• CB Mastercard World Elite ⁽¹⁾	23,10 €
• CB Visa Infinite ⁽¹⁾	25,60 €

Assurance perte ou vol des moyens de paiement

• ASSUR CARTE PRO	2,77 €
• SECUR PRO ⁽¹⁾	Nous consulter

Module CONFORT (Majoration de la cotisation de l'Eurocompte Pro/Agri Essentiel)

Extension optionnelle de services de banque à distance et d'avantages tarifaires

CMUT Direct Pro Confort + 2,05 € HT

• **Avantages tarifaires inclus**

• Frais par virement SEPA émis sur liste/multiple ou télé-transmis (standard ou instantané).	GRATUIT
• Commission de rapatriement d'un virement reçu non SEPA	GRATUIT
• Virement réglé émis (saisies sur Internet). Voir p.9	-50 %
• Virement de trésorerie émis en euro à destination de la zone SEPA (saisies par télétransmission ou Internet). Voir p.9	-50 %

Module SÉRÉNITÉ⁽²⁾ (Majoration de la cotisation de l'Eurocompte Pro/Agri Essentiel)

Extension optionnelle de services de banque à distance et d'avantages tarifaires.

CMUT Direct Pro Sérénité + 8,85 € HT

• **Avantages tarifaires inclus**

• Prélèvement SEPA SDD remis par télétransmission ou Internet	0,25 € par opération
• Facturation des fichiers récupérés par télétransmission, par ligne (extrait, impayés LCR...).	GRATUIT
• Demande d'attribution d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) auprès de la Banque de France. Voir p.9	-50 %

(1) Ce produit n'est plus commercialisé. (2) Le module Sérénité inclut les avantages du module Confort

 **Module CRÉDIT⁽¹⁾ (Majoration de la cotisation de l'Eurocompte Pro/Agri Essentiel)**

Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée⁽²⁾

+ 4,30 €

• Avantages tarifaires inclus

• Mise en place / modification et réexamen annuel de l'autorisation de découvert à durée indéterminée

GRATUIT

• Commission d'engagement du découvert à durée indéterminée

GRATUIT

AVANTAGE AUTO ENTREPRENEUR⁽³⁾

Votre statut d'auto entrepreneur vous fait bénéficier d'une réduction sur la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel

– 50%
sur 24 mois

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière.

(2) Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée. Au-delà, voir tarifs standards p.18.

(3) Cette offre n'est plus commercialisée.

CONNECT AUTO ENTREPRENEUR

La cotisation mensuelle de l'offre groupée de services Connect Auto Entrepreneur (support dématérialisé⁽¹⁾) comprend un ou plusieurs comptes chèques.

Cotisation de base

12,00 €

SERVICES INCLUS

• **Frais de tenue de compte**

• **Commission de mouvement** (ou de compte)

• **Commission de plus fort découvert**

• **CMUT Direct EI.** Voir p.5

• **CB Mastercard Professionnel⁽²⁾** (En temps réel)

• **Frais d'émission d'un chèque de banque** (1 par mois)

• **Assurance Protec Revenus⁽³⁾**

• **Autres avantages**

• Top Infos Abonnement pour 10 alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail. Voir p.6

GRATUIT

OPTION (Majoration de la cotisation du Connect Auto Entrepreneur)

Assurance perte ou vol des moyens de paiement

• **ASSUR CARTE PRO**

2,77 €

• **SECUR PRO⁽⁴⁾**

Nous consulter

(1) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +0,80 € par mois.

(2) Disponible uniquement en débit immédiat. (3) Réservé aux micro-entrepreneurs de 18 à 59 ans. Contrat valable jusqu'à 65 ans maximum. (4) Ce produit n'est plus commercialisé.

-50%

BON À SAVOIR

Pour toute nouvelle souscription, 50 % de réduction sur la cotisation mensuelle pendant 12 mois.

EUROCOMPTE PRO/AGRI

La cotisation mensuelle de l'offre groupée de services Eurocompte PRO/Agri⁽¹⁾

• Cotisation Mensuelle à l'offre groupée de services

[Nous consulter](#)

SERVICE BANCAIRE DE BASE (SBB)

Imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par l'article L312-1 et D312-5-1 du Code Monétaire et Financier).

• Cotisation Mensuelle à l'offre groupée de services

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virement SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur Internet et retrait d'espèces dans l'UE et deux formules de chèques de banque par mois.

GRATUIT

(1) Ce produit n'est plus commercialisé.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- | | |
|--|---------------|
| • Commission d'intervention (quel que soit le nombre d'opérations nécessitant une intervention) | 17,30 € /jour |
|--|---------------|

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- | | |
|--|-------------------------------------|
| • Frais par saisie-attribution | 92,40 € |
| • Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (max. 92,40 €) | 10 % du montant dû au Trésor Public |
| • Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé (Pli simple) | 13,20 € ⁽¹⁾ |

INCIDENTS DE PAIEMENT

- | | |
|---|----------------|
| • Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques | 27,25 € |
| • Présentation au paiement de chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire | GRATUIT |
| • Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision | 11,35 € |
| • Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽²⁾ | |

- | | |
|--------------------------------------|---------|
| • Chèque inférieur ou égal à 50,00 € | 30,00 € |
| • Chèque supérieur à 50,00 € | 50,00 € |

- | | |
|---|---------------------------|
| • Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision | 20,00 € ⁽²⁾⁽³⁾ |
| • Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire | GRATUIT |
| • Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque | GRATUIT |
| • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision | GRATUIT |

(1) Tarif pour chaque lettre. (2) Plafond légal par opération rejetée. Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement. (3) Les frais ne peuvent pas excéder le montant du prélèvement rejeté. Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision sont gratuits en cas de représentation du même prélèvement.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

AUTORISATION DE DÉCOUVERT

• Mise en place ou modification (min. 78,50 €)	<input checked="" type="checkbox"/> 0,75 % ⁽¹⁾
• Réexamen annuel (min. 78,50 €)	<input checked="" type="checkbox"/> 0,75 % ⁽¹⁾
• Commission engagement (min. 3,00 € par trimestre)	<input checked="" type="checkbox"/> de 0,50 % ⁽¹⁾⁽²⁾ à 1,00 % ⁽¹⁾⁽²⁾
• Intérêts débiteurs	Nous consulter

ENVELOPPE DE CRÉDIT AMORTISSABLE PRÉ-ACCORDÉE

• ILLICO (Étude et mise en place de l'enveloppe)	GRATUIT
---	----------------

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

• Frais de dossier (min. 150,00 €)	1,00 % du prêt
• Frais de dossier Actimat (Financement de votre matériel agricole directement chez votre concessionnaire)	Nous consulter

ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

• Souscription et gestion	Nous consulter
----------------------------------	----------------

GARANTIES SUR CRÉDITS

• Constitution et gestion des actes (caution solidaire, gage, nantissement, hypothèque, société de caution, délégation d'assurance, cession de créances, warrant...)	Nous consulter
• Frais de traitement de mainlevée de garantie (selon la garantie)	Nous consulter

OPÉRATIONS SUR CRÉDITS

• Modification date d'échéance	8,35 €
• Modification compte de prélèvement (hors compte domicilié dans la même caisse)	15,70 €
• Modification : durée, garanties, assurances (min. 150,00 €)	0,75 % ⁽³⁾
• MODULPRO, MODULAGRI (option modulation dans le cadre des conditions contractuelles du prêt)	GRATUIT
• Lettre de relance pour échéance de prêt impayé⁽⁴⁾ (par lettre)	13,20 €
• Frais de recherche et photocopie d'un contrat de prêt	25,80 €
• Décompte de prêt	<input checked="" type="checkbox"/> 29,40 €
• Lettre accreditive	51,75 €

Le taux réglementaire (d'usure) est consultable dans votre Agence. Pour les autres taux : d'autorisation de découvert ou de crédits d'investissement, veuillez contacter votre Chargé de Clientèle. (1) Des concours sollicités. (2) Taux annuel, perception trimestrielle d'avance. (3) Sur capital restant dû. (4) 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE⁽¹⁾

• Convention de ligne

• Mise en place ou avenant (Min. 98,40 €, max. 984,00 €) À partir de 0,10 %⁽²⁾

• Frais de gestion annuels (Min. 98,40 €, max. 984,00 €) À partir de 0,10 %⁽²⁾

• Délivrance d'une caution dans le cadre d'une convention de ligne

• Par acte simple 37,05 €

• Par acte complexe À partir de 151,00 €

• Par acte d'e-caution 11,45 €⁽³⁾

• Délivrance d'une caution hors convention de ligne

• Par acte simple 82,70 €

• Par acte complexe À partir de 151,00 €

• Délivrance d'un acte de « garantie de passif »

À partir de 170,00 €

• Gestion des actes

• Rédaction d'un avenant 43,00 €

• Frais de traitement de mainlevée (par acte) Nous consulter

• Frais de mise en jeu (par acte) Nous consulter

• Commission de risque annuelle

• Perception semestrielle d'avance Nous consulter

• Pour l'international

Nous consulter

MOBILISATION DU POSTE CLIENT (CRÉDIT MUTUEL FACTORING)

• **Flash Dailly** (enveloppe de financement pour transformer vos factures clients en trésorerie disponible) Nous consulter

• **Autre contrat Dailly / Affacturage** Nous consulter

CRÉDIT BAIL MOBILIER / LOCATION LONGUE DURÉE (LLD)

• **Tarification de Crédit Mutuel Leasing** Nous consulter

CRÉDIT BAIL IMMOBILIER

• **Tarification de Crédit Mutuel Real Estate Lease** Nous consulter

PROMOTION IMMOBILIÈRE – AMÉNAGEURS – MARCHANDS DE BIENS

• **Mise en place /modification d'un crédit d'accompagnement** Nous consulter

• **Commission engagement** Nous consulter

• **Caution promotion immobilière, lotissement et marchand de biens** Nous consulter

SOLUTION DE FINANCEMENT POUR MES CLIENTS

• **Proposer des crédits sur le lieu de vente** Nous consulter

(1) Cautions bancaires, garanties à première demande (France). (2) Du montant de la ligne. (3) Via Internet depuis un ordinateur ou l'application mobile Crédit Mutuel. Hors coût d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

PLACEMENTS FINANCIERS

FRAIS DE TRANSACTIONS

	En Agence	Par internet ⁽¹⁾
• Valeurs mobilières - Courtages		
• Bourses France + Belgique et Pays-Bas		
• Ordres inférieurs à 2 000 €	0,80 %	0,50 %
• Ordres supérieurs à 2 000 € ⁽²⁾		
- les 10 premiers ordres		0,50 %
- du 11 ^e au 20 ^e ordres	0,80 %	0,35 %
- à partir du 21 ^e ordres		0,25 %
• Bourses étrangères ⁽³⁾	0,80 %	0,50 %
• Minimum sur les comptes titres ordinaires	30,00 €	30,00 €

• Autres titres financiers⁽⁴⁾

• Gestion libre		
• Souscription monétaires		GRATUIT
• Souscription obligataires		0,25 %
• Autre souscription		0,50 %
• Rachat		GRATUIT
• Autres instruments financiers		Nous consulter

CONVENTION DE COMPTE-TITRES ET DE SERVICES⁽⁵⁾

La convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

• Frais sur l'encours⁽⁶⁾ (Min. 20,83 € ⁽⁷⁾ , max. 174,26 €)	0,104 % semestriels
--	------------------------

FRAIS DE GESTION DE PORTEFEUILLE

• Gestion pilotée titres (par semestre)	Nous consulter
• Comptes et portefeuilles gérés (conseils d'un expert ou délégation pour la gestion de vos titres)	Nous consulter

(1) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct et hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet. (2) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants. (3) Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel. (4) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible dans votre Agence et sur www.cmocean.fr. (5) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06. (6) À l'exclusion des Parts Sociales B ou TCN (Titres de Créances Négociables) du Crédit Mutuel. (7) À l'exclusion des comptes titres investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN du Crédit Mutuel.

SERVICES SPÉCIALISÉS

• Frais d'études et d'expertises	À partir de 250,00 € HT
---	----------------------------

TÉLÉPHONIE ET BOX

• Des solutions téléphonie fixe et mobile pour votre activité professionnelle	Nous consulter
--	----------------

INGÉNIERIE SOCIALE

ÉPARGNE SALARIALE

- | | |
|--|----------------|
| • PEI, PERECOLI, PEE, PERECOL, Intéressement Participation | Nous consulter |
|--|----------------|

PASSIF SOCIAL

- | | |
|-------------------------------------|----------------|
| • Indemnités de Fin de Carrière IFC | Nous consulter |
|-------------------------------------|----------------|

RETRAITE COLLECTIVE

- | | |
|-------------------|----------------|
| • PER Obligatoire | Nous consulter |
|-------------------|----------------|

TITRES RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS

- | | |
|----------------------|----------------|
| • Carte Ticket Resto | Nous consulter |
|----------------------|----------------|

OFFRE TÉLÉPÉAGE

- | | |
|--|-----------------------------|
| • Frais de mise en place | |
| • Par badge la 1 ^{re} année | 11,67 € HT |
| • Envoi Colissimo | 4,08 € HT |
| • Uniquement les mois où vous utilisez votre badge | À partir de 1,60 € HT /mois |

ASSURANCE ET PREVOYANCE

Les tarifs des assurances et prévoyance sont annuels, hors offre groupée de service (package), hors promotion ou tarif spécifique (sauf indication contraire).

- | | |
|--|---|
| • Assurance perte ou vol des moyens de paiement | |
| • ASSUR CARTE PRO | <input checked="" type="checkbox"/> 36,00 € |
| • SECUR PRO ⁽¹⁾ | Nous consulter |
| • Assurance « Découvert Souplesse Pro » | 0,60 % ⁽²⁾ |
| • Protection entreprise La pérennité de votre entreprise | Nous consulter |
| • Assurances à destination des professionnels, agriculteurs, associations (Bâtiment, Auto, Personnes...) | Nous consulter |
| • Offres de Santé Collective | Nous consulter |
| • Offres de Prévoyance Collective | Nous consulter |
| • Assurance des Aléas Climatiques | Nous consulter |
| • Homiris La solution de télésurveillance de vos locaux | À partir de 32,00 € HT |

(1) Ce produit n'est plus commercialisé. (2) du montant accordé.

ASSOCIATIONS



Hormis ceux précisés dans ce paragraphe «Associations», les autres tarifs des conditions de services notés dans ce recueil sont applicables aux associations.

COMPTES CHÈQUES ET SERVICES

- | | |
|--|----------------------|
| • Tenue de compte (par compte en euro ou en devise) | GRATUIT |
| • Commissions de mouvement (ou de compte) ⁽¹⁾ | De 0,061 % à 0,078 % |
| • Cartes | |
| • Carte Automate Bancaire ⁽²⁾ | 8,00 € |
| • Carte de dépôt | 8,00 € |
| • Carte Retrait Monnaie ⁽³⁾ | 8,00 € |

(1) Calculée sur le cumul des mouvements débiteurs. (2) Carte utilisable pour les dépôts et les retraits. (3) Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie.

BANQUE À DISTANCE

Abonnement au service de banque à distance⁽¹⁾

• CMUT Direct Asso Consultation	GRATUIT⁽²⁾
• CMUT Direct Asso Consultation, virements internes et externes, titres	2,50 € HT ⁽³⁾ par mois
• CMUT Direct Asso Confort CMUT Direct Asso + listes de virements + transfert/validation de fichiers	6,30 € HT ⁽³⁾ par mois
• Options	
• Accès personnalisé donné aux membres de l'association (par collaborateur et par mois)	GRATUIT
• Accès aux comptes d'un tiers	2,00 € HT par tiers et par mois

OFFRE MONÉTIQUE ASSOCIATION

• TPE Association (offre spécifique pour vos manifestations)	Nous consulter
• Monetico Tap to Pay : solution d'encaissement pratique, simple et sécurisée qui permet de transformer votre smartphone (Android) en terminal de paiement	Nous consulter

(1) Via Internet depuis un ordinateur ou l'application mobile Crédit Mutuel. Hors coût d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet. (2) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00 € HT par mois. (3) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,40 € par mois.

EUROCOMPTE ASSO

La cotisation mensuelle de l'offre groupée de services Eurocompte Asso (support dématérialisé⁽¹⁾) comprend un ou plusieurs comptes chèques et varie en fonction du type de service de Banque à distance choisi. Possibilité de souscrire à des options (cartes et assurances).

COTISATION DE BASE SELON SERVICE DE BANQUE À DISTANCE⁽¹⁾

• CMUT Direct Asso Consultation, gestion, virements internes et externes, titres	4,10 € ⁽²⁾
• CMUT Direct Asso Confort CMUT Direct Asso + listes de virements + transfert/validation de fichiers	7,60 € HT ⁽²⁾

SERVICES INCLUS

• Accès au site Associathèque	
• Top Infos Abonnement pour 10 alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail. Voir p.6	
• Cotisation Carte Automate Bancaire⁽³⁾	
• Cotisation Carte de dépôt et Carte de retrait monnaie⁽⁴⁾	
• Rédition du code confidentiel	
• Frais d'émission d'un chèque de banque (1 par mois)	
• Autres avantages	
• Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	Non prélevés
• Accès aux comptes d'un tiers (par tiers) voir ci-dessus.	-30 % ⁽¹⁾

(1) Via Internet depuis un ordinateur ou l'application mobile Crédit Mutuel. Hors coût d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet. (2) Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,40 € par mois. (3) Carte utilisable pour les dépôts et les retraits. (4) Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie.

- Frais par virement SEPA⁽¹⁾ émis sur liste/multiple ou télétransmis (standard ou instantané)

• Les 25 premières opérations	GRATUIT
• Au-delà de 25 opérations (par opération)	0,16 €
- Opérations concernant la gestion des mandats de prélèvement (saisies sur Internet). Voir p.9

	-50 % ⁽²⁾
--	----------------------

OPTIONS (Majoration de la cotisation de l'Eurocompte Asso)

- **Carte de débit** (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

• CB Mastercard Professionnel ⁽³⁾ (En temps réel)	2,10 €
• CB Mastercard Business ou CB Visa Business	4,15 €
• CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business	11,15 €
- **Assurance perte ou vol des moyens de paiement**

• ASSUR CARTE PRO	2,77 €
• SECUR PRO ⁽⁴⁾	Nous consulter

(1) Zone SEPA : voir p.12. (2) Via Internet depuis un ordinateur ou l'application mobile Crédit Mutuel. Hors coût d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet. (3) Disponible uniquement en débit immédiat.

EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL

Offre possible pour les associations gestionnaires. Voir p. 14.

RÉSOLUDRE UN LITIGE

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, le Crédit Mutuel met à votre disposition des interlocuteurs privilégiés à contacter :

■ VOTRE CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL, EN PREMIER LIEU

Via le formulaire de réclamation en ligne, par e-mail, par courrier, ou en prenant rendez-vous.

Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face,...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.

■ LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE, EN SECOND LIEU

- via le Formulaire simplifié de réclamation, en ligne sur www.cmocean.fr
- Par courrier : Service Relations Clientèle - Crédit Mutuel Océan
34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
- Par téléphone : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé)

■ LE MÉDIATEUR, uniquement si vous êtes une personne physique, en tout état de cause, deux mois après l'envoi* de votre première réclamation écrite, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait ou non répondu :

- via son site Internet www.lemediateur-creditmutuel.com
- ou par courrier : Le Médiateur du Crédit Mutuel, 63, chemin Antoine Pardon, 69160 Tassin-La-Demi-Lune.

Les coordonnées des autres Médiateurs sont précisées sur www.cmocean.fr et sur les conditions générales de Banque.

* Le cachet de la Poste faisant foi.

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS !

Fini le papier et le classement fastidieux, **vos documents bancaires et d'assurance** sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site Internet du Crédit Mutuel, ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel.

Vous pouvez les **consulter ou les télécharger simplement et 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon **fiable et sécurisée** pour toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L. 311-8 du Code Monétaire et Financier).

www.cmocean.fr

Crédit Mutuel

Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr – ACM IARD SA, ACM Vie SA, Allianz IARD, MITRL, EPS, SERENIS ASSURANCES, MONDIAL ASSISTANCE – 34 rue Léandre Merlet BP 17 – 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX – Tél. 02 51 47 53 00 – Identifiant REP : FR233730_03JZTY.

EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE, SAS, au capital de 3 500 000 euros dont le siège social est au 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZZ818DC4 – Émetteur : EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE.

EURO-INFORMATION : les solutions d'acceptation sont proposées par EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance – Société Simplifiée au capital de 53 212 140 euros – Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67000 Strasbourg – RCS Strasbourg 312 730 674.

CM Recouvrement : le service proposé par le Crédit Mutuel est assuré par la société Filaction. Filaction, société anonyme simplifiée de recouvrement au capital de 900 000 euros dont le siège social est 12, rue du Port Boyer 44300 Nantes 402 386 429 RCS Nantes.

Cash Services est une marque de services gérée par la société 2SF – SOCIÉTÉ DES SERVICES FIDUCIAIRES SAS au capital de 39 000 000 euros. Siège social : 3 avenue du Stade de France, 93200 Saint-Denis, RCS BOBIGNY 915166045. Numéro TVA intracommunautaire : FR59915166045.

Homiris, un service opéré par EPS (RCS Strasbourg n° 338 780 513), titulaire d'une autorisation administrative délivrée par le CNAPS le 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Crédit Mutuel distribue les offres de **Bouygues Telecom**. [37-39, rue Boissière – 75116 PARIS – SA au capital de 929 207 595, 48 € RCS PARIS 397 480 930] et Bouygues Telecom Business-Distribution [1, rue les Enfants du Paradis – 92100 Boulogne Billancourt, France, SAS au capital de 175 175 € - RCS NANTERRE 421 713 892].

EDENRED FRANCE, S.A.S au capital de 464 966 992 € dont le siège social est situé 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. Nanterre – La carte est émise par Edenred France sous licence de Mastercard International Incorporated. Mastercard et la marque Mastercard® sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated.

Crédit Mutuel Épargne Salariale – 12 rue Gaillon 75107 Paris CEDEX 2 – Société anonyme au capital de 13 524 000 € 692 020 878 RCS Paris.

Crédit Mutuel Real Estate Lease : Établissement de crédit spécialisé - Société anonyme à directeur et conseil de surveillance au capital de 64 399 232 euros dont le siège social est 4 rue Gaillon - 75002 PARIS - 332 778 224 RCS Paris - TVA intracommunautaire FR14332778224, inscrit à l'ORIAS sous le numéro 07 025 376. Crédit Mutuel Real Estate Lease est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Leasing : Établissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 (www.orias.fr). Société Anonyme au capital de 35 353 530 euros. Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense CEDEX - France. RCS Nanterre 642 017 834 - N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 - Site Internet www.creditmutuel-leasing.fr. Crédit Mutuel Leasing est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Factoring, établissement de crédit spécialisé - Société anonyme au capital de 7 680 000 euros dont le siège social est Tour D2 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense CEDEX - 380 307 413 RCS Nanterre - N° TVA intracommunautaire : FR06380307413.

Le badge télépéage Liber-t PRO proposé par le Crédit Mutuel est un contrat de la société des autoroutes de Paris Rhin Rhône (APRR), société anonyme au capital de 33 911 446,80 euros, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 016 250 029, dont le siège social est situé à Saint Apollinaire 21850, 36 rue du docteur Schmitt.

Crédits photo : CM, AdobeStock - Mars 2026. Réf. 778001. MUCMOCPR.

